

# AVIS DE CONVOCATION

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de l'ONATEL- S.A. sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira **le vendredi 15 avril 2011 à 10 heures à AZALAI HOTEL INDEPENDANCE, Ouagadougou - Burkina Faso**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des rapports et des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
2. Examen et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées ;
3. Affectation des résultats de l'exercice 2010 ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Les documents afférents à cette Assemblée Générale ainsi que les formulaires de pouvoir seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social sis 705, avenue de la Nation – Ouagadougou (Bâtiment de la Direction générale, porte Est) durant les (15) jours qui précéderont la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et Groupement d'Intérêt Economique.

Pour toute information complémentaire, veuillez visiter le site web de l'ONATEL S.A. ([www.onatel.bf](http://www.onatel.bf)) ou appeler au 50 49 45 31.

Le Conseil d'Administration



ONATEL-SA, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital social de 34 000 000 000 de F CFA,  
Siège Social : 705, Avenue de la Nation - 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 - RCCM : BF OUA 2008 3599 - BURKINA FASO

Leader des télécommunications au Burkina Faso

